



Numéro 43, 17 novembre 2001

---

## SOMMAIRE

- Rencontre avec le gouvernement
  - Le salaire minimum
  - Le 6 décembre : vigiles contre les violences faites aux femmes
  - Film : Partition pour voix de femmes
  - Thème de la Journée internationale des femmes
  - L'élimination de la discrimination et du racisme
  - Manifestation contre la pauvreté
- 

Un an après la fin de la Marche mondiale des femmes, le mouvement des femmes a de nouveau rencontré le Premier ministre du Québec, la ministre de la Condition féminine et la secrétaire d'État à la condition féminine pour faire connaître ses revendications et ses attentes face à l'action gouvernementale. Des représentantes de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence ont signifié que, pour les femmes du Québec, la lutte continue.

Dans ce numéro du bulletin En Marche, vous trouverez notamment un résumé de cette rencontre, une proposition d'action concernant le salaire minimum, des informations sur le 6 décembre et le thème du 8 mars. Bonne lecture.

---

## Rencontre avec le gouvernement

Pour faire suite à la décision prise à la Coalition nationale le 13 septembre dernier de donner la priorité à certaines revendications, nous avons mis en branle notre plan d'action pour l'année en cours.

Tout d'abord nous voulons vous remercier d'avoir pris à cœur l'envoi des lettres à vos députées et députés afin de leur demander d'appuyer notre demande de rencontre avec le premier ministre. Les nombreuses copies de fax que vous nous avez fait parvenir nous indiquent que des centaines d'entre vous ont répondu à l'appel. C'est une action très efficace. Bravo !

Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque le Premier ministre nous a rencontrés le 2 novembre dernier en compagnie de madame Linda Goupil, ministre de la Condition féminine et madame Jocelyne Caron, secrétaire d'État à la Condition féminine.

La délégation était composée de :

- Michèle Asselin de L'R des Centres de femmes du Québec
- Vivian Barbot de la Fédération des femmes du Québec
- Sylvie Lévesque de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
- Esther Paquet de Au bas de l'échelle
- Alexa Conradi de la FFQ.

Nous avons deux objectifs : avoir l'heure juste sur les intentions du gouvernement et obtenir une série de rencontres dans le but d'établir une discussion entre le gouvernement et le mouvement des femmes. Voici, pour chacune des revendications, les réponses que nous avons reçues du premier ministre :

- Un barème plancher à l'aide sociale en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite. Ce montant doit être établi de façon à couvrir les besoins essentiels (logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments, habillement).

Réponse : Le gouvernement étudie l'idée, sans aucun engagement de sa part pour le moment. Il a promis d'annuler la coupure de 50 dollars par mois pour le partage de logement d'ici la fin de son présent mandat.

- Un régime universel d'allocations familiales et une allocation supplémentaire pour les familles pauvres en fonction des besoins réels des enfants.

Réponse : Le gouvernement n'a pas de projets pour ce dossier pour le moment.

- L'augmentation du salaire minimum pour permettre à une personne travaillant 40 heures par semaine d'avoir un salaire annuel se situant au-dessus du seuil de pauvreté établi pour une personne seule (8.70\$/l'heure).

Réponse : Le gouvernement n'a pas l'intention de s'occuper de ce dossier pour le moment.

- Une réforme des normes du travail.

Réponse : Le gouvernement affirme que ce dossier s'inscrit dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Il s'est engagé à demander à M. Rochon, le ministre du Travail, d'accélérer les travaux.

- L'accès à un financement de fonctionnement pour les groupes de femmes des communautés culturelles et des minorités visibles afin que

ces groupes puissent répondre à leurs besoins et participer activement à la société québécoise.

Réponse : Il y a une certaine ouverture; il faudra que le mouvement des femmes travaille ce dossier avec le ministre Facal.

- Une grande campagne d'éducation et de sensibilisation sur 10 ans, réalisée par des groupes féministes et financée par l'État, pour éliminer la violence faite aux femmes;

Réponse : Le gouvernement s'engage à régler reliés au manque de consultation auprès des Calacs dans l'élaboration de la campagne gouvernementale contre les agressions sexuelles.

Nous n'avons toutefois pas eu le temps d'aborder ce sujet à fond mais nous le ferons au cours de notre prochaine rencontre avant le 6 décembre.

Par ailleurs, même si nous n'avions pas de revendication particulière sur le sujet, le Premier ministre a indiqué que la question du financement des Centres de femmes devrait être réglée bientôt. Il se fait actuellement une recherche d'argent « dans les fonds de tiroirs ».

De plus, le premier ministre s'est engagé à nous faciliter des rencontres avec les ministres Facal et Rochon. Il a aussi promis de nous rencontrer de nouveau avant le 6 décembre et avant le 8 mars.

#### **Évaluation de la rencontre :**

Pour nous cette première rencontre de l'année nous a permis d'avoir l'heure juste et de savoir où se situe le gouvernement par rapport à nos dossiers prioritaires. Nous avons convenu que nous allions continuer à travailler avec les ministres concernés et avec le premier ministre. De plus, nous avons écrit au premier ministre pour lui demander de coordonner les travaux sur les revendications avec Mesdames Goupil et Caron.

**Prochaine action :** Nous avons annoncé au premier ministre notre vigile du 6 décembre et nous lui avons dit que ce serait pour nous l'occasion de faire part à nos membres et à la population en général de l'état de nos discussions avec le gouvernement sur la question des violences faites aux femmes.

**Mobilisation :** Comme vous le savez, les gains que nous ferons cette année seront à la hauteur de notre mobilisation à toutes. Soyez alertes, faites-vous voir et entendre à chaque occasion qui se présente à vous. Le gouvernement doit se rendre compte que toutes les revendications sont portées par l'ensemble des femmes du Québec.

Vivian Barbot, présidente  
Fédération des femmes du Québec

---

**Le salaire minimum**

Le dossier du salaire minimum est encore une fois dans une impasse et nous avons besoin de votre aide. Remontons un peu en arrière pour comprendre la petite histoire du salaire minimum.

Depuis 20 ans, soit depuis 1981, la ou le ministre du Travail annonce une hausse des taux du salaire minimum dans le courant du mois de juin et cette hausse entraine en vigueur le 1er octobre de la même année. C'est devenu une espèce de tradition et tout le monde, tant les non-syndiqué-e-s que le patronat, attendait l'annonce du gouvernement.

Au cours de ces 20 années, le salaire minimum a été gelé à deux reprises, soit pendant 5 ans de 1981 à 1986 et, plus récemment, pendant 2 ans et 4 mois du 1er octobre 1998 au 1er février 2001. Cela signifie que l'écart ne cesse de s'agrandir entre le seuil de pauvreté (faible revenu) établi par Statistique Canada et le revenu d'une personne travaillant 40 heures/semaine au salaire minimum. Les chiffres suivants parlent d'eux-mêmes:

- en 1998, le revenu d'une personne travaillant 40 heures/semaine au salaire minimum était à 14,3 % sous le seuil de pauvreté établi pour une personne seule
- en 1999, l'écart était de 17,8 %
- en 2000, cet écart montait à 21,6 %
- en 2001, l'écart est rendu à 22,8 %

Jusqu'où le gouvernement a-t-il l'intention d'aller? Nous ne pouvons tolérer une telle situation! Nous devons tout faire pour qu'une augmentation substantielle soit annoncée et mise en vigueur le 1er février 2002.

Le patronat brandira sûrement l'argument de la récession pour contrer toute augmentation du salaire minimum. Or, il n'y avait pas de récession en 1998, en 1999 et en 2000 et pourtant il s'opposait quand même à toute hausse des taux. Qu'on se le dise clairement, le patronat sera toujours contre l'augmentation du salaire minimum.

Il faut aussi mettre de l'avant qu'une hausse du salaire minimum est une mesure concrète pour combattre la récession. Cet argent sera immédiatement et totalement réinvesti dans l'économie pour l'achat de biens et de services essentiels. C'est d'ailleurs le but recherché par le chèque de 100 \$ promis par le gouvernement à toutes les familles à faible revenu du Québec pour stimuler l'économie au temps des Fêtes.

Nous vous demandons votre appui pour faire pression sur le gouvernement en envoyant la lettre type ci-jointe à la députée ou au député de votre circonscription d'ici le 15 décembre. Ce petit geste, répété à des centaines d'exemplaires, augmentera la pression sur les élu-e-s de l'Assemblée nationale.

Nous aimerions aussi recevoir une copie conforme de votre envoi pour faire une compilation et établir, avec le gouvernement, le soutien populaire à une hausse du salaire minimum.

Merci de votre solidarité,  
Nicole Trachy, porte-parole  
Front de défense des non-syndiqué-e-s

Casier postal 211, Succ. R  
Montréal (Québec)  
H2S 3K9  
Tél.:(514) 270-7863  
Fax: (514) 270- 7726  
Courriel: [abe@cam.org](mailto:abe@cam.org)

---

### **Le 6 décembre : vigiles contre les violences faites aux femmes**

Cette année, pour souligner la tuerie de 14 femmes à la Polytechnique de l'Université de Montréal, la FFQ et les groupes intervenant sur la violence faite aux femmes organisent une vigile au Square Philips, dans le centre ville de Montréal.

Une « zone sans violence faite aux femmes » sera créée et la population pourra y circuler pour s'informer sur les violences que subissent les femmes, un lieu de recueillement et un lieu de prise de parole par les organisatrices. La vigile aura lieu de 18 h à 20 h. Vous êtes invitées à venir nombreuses et nombreux. D'autres informations suivront très bientôt.

Dans la plupart des régions du Québec, des vigiles seront organisées par les Tables régionales des groupes de femmes. Nous tenterons de vous informer des événements qu'elles organisent, mais n'hésitez pas à contacter la Table de votre région pour plus d'information.

Pour les organismes et les personnes qui ne pourront pas participer à une vigile, nous vous proposons d'allumer une chandelle à votre fenêtre à 18h. Placez-la dans votre fenêtre. Passez le mot autour de vous.

---

### **Film : Partition pour voix de femmes**

Le Film PARTITION POUR VOIX DE FEMMES de Sophie Bissonnette sera projeté au cinéma Ex-centris à Montréal du 7 au 13 décembre. Ce film inspiré et porté par la mouvance de la Marche Mondiale des femmes contre la violence et la pauvreté, a été tourné dans plus d'une vingtaine de pays.

Produit par Monique Simard et Marcel Simard des Productions Virage en collaboration avec Nicole Lamothe de l'ONF, ce film est également disponible à l'Office national du film : 1 800 – 267- 7710 ou [www.onf.ca/partitionvoixfemmes](http://www.onf.ca/partitionvoixfemmes).

---

### **Thème de la Journée internationale des femmes**

Le thème du 8 mars 2002 portera sur la violence faite aux femmes.

## Contre les violences faites aux femmes La paix en toute complicité

Les violences faites aux femmes parce qu'elles sont nombreuses et encore trop présentes dans nos maisons, dans la rue, à l'école ou au travail. À l'échelle de la planète, des femmes Afghanes, par exemple, ou les victimes de « crimes d'honneur » ou de mutilation génitale sont victimes de violences. On ne leur reconnaît pas le droit à la vie. On parle de paix parce que nous voulons la paix au quotidien pour les femmes d'ici et une fin des guerres pour les femmes d'ailleurs. La complicité parce que nous voulons briser le silence et construire un monde sans violence. Nous refusons d'être complices de la violence. La FFQ produira un dépliant qui sera disponible au mois de février.

Par ailleurs, il est bientôt temps de commander des affiches et épinglettes du 8 mars. Les Tables régionales des groupes de femmes prendront sous peu les commandes des groupes autonomes de femmes et des organismes communautaires. Commencez à songer à vos besoins. Pour les organismes syndicaux, contactez votre syndicat sur le plan national.

---

### **L'élimination de la discrimination et du racisme**

Dans la foulée des suites de la Marche mondiale des femmes, la FFQ a mis sur pied un comité de travail sur les discriminations et le racisme. Le comité va assurer un suivi de la revendication portant sur le financement des groupes de femmes des communautés culturelles. Pour faire avancer ce dossier, plusieurs actions sont prévues : une rencontre éventuelle avec le Joseph Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et au printemps des rencontres avec les député-e-s à l'Assemblée Nationale avec une délégation d'environ cinquante femmes dans le but de les sensibiliser sur le besoin de financement des groupes de femmes des communautés culturelles et de minorités visibles.

Aussi, pour tout le mouvement des femmes les membres prévoient la tenue d'une soirée d'échanges sur le racisme et la discrimination et sur les façons de les combattre côte à côte. L'idée est de poursuivre la construction de ponts entre les femmes d'origine québécoise francophone et celles issues des communautés culturelles. Il y aura des échanges sur ce qui fait obstacle à cette construction commune et sur les façons d'y remédier.

Quand il sera temps de se mobiliser pour ces activités, nous en ferons l'annonce. Si l'un de ces sujets vous intéresse, contactez Alexa Conradi au 514-876-0166 poste 253.

---

### **Manifestation contre la pauvreté**

La TROVEP de Montréal, appuyée par la Table des groupes de femmes de Montréal et le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, organise une manifestation contre les orientations gouvernementales de lutte à la pauvreté et contre l'imposition d'une taxe d'eau à Montréal le 26 novembre prochain. De 11 h

30 à 12 h 30 au 7378 Lajeunesse, Metro Jean- Talon. Des consultations sur la pauvreté, organisées par le CRDÎM, en présence des ministres Rochon et Léger ont lieu à la même place de 8 h 30 à 12 h 30. Ouvert au public.